

ACTION URGENTE

SYRIE. DES MILITANTS MAINTENUS EN DÉTENTION

Cinq membres du personnel du Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression (SCM) sont maintenus en détention au secret à différents endroits à travers la Syrie. Ils risquent d'être victimes de torture et d'autres mauvais traitements. Huit autres membres du personnel et une visiteuse du Centre, tous actuellement en détention, seront bientôt jugés devant un tribunal militaire. On pense que ces 13 individus sont des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et d'association.

Le directeur du SCM, **Mazen Darwish**, a été interpellé en même temps que 13 de ses collègues et deux visiteurs lors d'une descente au Centre, le 16 février dernier. Parmi les personnes appréhendées, Mazen Darwish, **Hani al Zitani**, **Abd al Rahman Hamada**, **Hussein Gharir** et **Mansour al Omari** sont maintenus en détention au secret ; Amnesty International ignore quel est leur statut juridique. On pense que Mazen Darwish et Hussein Gharir sont incarcérés dans les locaux du Service de renseignement de l'armée de l'air à Damas, où ils ont été emmenés après leur arrestation. Un détenu récemment libéré de cet endroit affirme que la santé de Mazen Darwish s'est gravement détériorée. Mansour al Omari, Hani al Zitani et Abd al Rahman Hamada ont été vus pour la dernière fois dans une base militaire à Al Modamiya, à l'extérieur de Damas. Cette base serait dirigée par la Quatrième division armée, sous le commandement de facto de Maher al Assad, le frère du président syrien. Trois hommes détenus à cet endroit du 19 mars au 22 avril 2012 affirment avoir été torturés et battus, de même que ces trois membres du personnel du SCM, dont nous sommes sans nouvelles depuis le 22 avril dernier, faisant craindre pour leur sécurité et leur bien-être.

Huit autres personnes sont actuellement en liberté en attendant leur procès devant un tribunal militaire de Damas le 29 mai prochain, pour « possession d'un enregistrement illégal dans le but de diffuser des publications interdites ». Il s'agit de **Sanaa Mohsen**, **Mayada Khalil**, **Razan Ghazzawi**, **Yara Badr**, **Bassam al Ahmad**, **Joan Fersso**, **Ayham Ghazoul** et **Hanadi Zahlout** (visiteuse du SCM). Si ces individus sont déclarés coupables et condamnés, Amnesty International les considérera comme des prisonniers d'opinion. Les autres membres du personnel, **Rita Dayoub** et **Maha Assabalani**, ainsi qu'un visiteur du Centre, **Shadi Yazbek**, ont été relâchés et ne semblent pas faire l'objet de poursuites.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en arabe ou dans votre propre langue :

- réclamez la libération immédiate et inconditionnelle de Mazen Darwish, Hani al Zitani, Abd al Rahman Hamada, Hussein Gharir et Mansour al Omari, maintenus en détention au secret depuis le 16 février 2012 ;
- exhortez les autorités à veiller à ce que ces personnes soient protégées contre la torture et autres mauvais traitements, et qu'elles puissent contacter immédiatement leurs familles et l'avocat de leur choix, et bénéficier des soins médicaux nécessaires ;
- demandez-leur d'abandonner toutes les charges pesant sur les huit autres individus, dues uniquement à leurs activités pacifiques liées au Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 3 JUILLET 2012 À :

Président de la Syrie

Bashar al-Assad
 Presidential Palace, al-Rashid Street
 Damascus, Syrie
Fax : +963 11 332 3410 (merci de faire preuve de persévérance)
 Formule d'appel : *Your Excellency, /*
 Monsieur le Président,

Ministre de l'Intérieur

Major General Mohamad Ibrahim al-Shaar
 Ministry of Interior
 'Abd al-Rahman Shahbandar Street
 Damascus, Syrie
Fax : +963 11 211 9578 (merci de faire preuve de persévérance)
 Formule d'appel : *Your Excellency, /*
 Monsieur le Ministre,

Ministre des Affaires étrangères

Walid al-Mu'allim
 Ministry of Foreign Affairs
 al-Rashid Street
 Damascus, Syrie
Fax : +963 11 214 6253 (merci de faire preuve de persévérance)
 Formule d'appel : *Your Excellency, /*
 Monsieur le Ministre,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 67/12.

Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/019/2012/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

SYRIE. DES MILITANTS MAINTENUS EN DÉTENTION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Mazen Darwish est le directeur du Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression, qui a été fermé en 2009 par les autorités syriennes avant d'être rouvert sans l'autorisation du gouvernement. Depuis, le SCM publie des articles sur les violences dont sont victimes les personnes travaillant pour la presse, notamment les journalistes, et sur les restrictions abusives qui pèsent sur la liberté d'expression. Amnesty International rassemble des informations sur l'augmentation du nombre d'atteintes aux libertés fondamentales commises par les autorités syriennes à l'encontre des défenseurs des droits humains depuis février 2011, période à laquelle a commencé le mouvement de protestation en faveur de réformes en Syrie.

À cette époque, des manifestations ont été organisées de façon sporadique mais elles ont pris de l'ampleur et sont devenues plus fréquentes après les premiers homicides de manifestants le mois suivant. À l'origine, ces rassemblements étaient largement pacifiques, mais les autorités syriennes ont réagi de la manière la plus brutale qui soit pour tenter d'y mettre un terme. Au cours de l'année écoulée, bien que les manifestations pacifiques aient continué, les troubles sont devenus de plus en plus violents, des groupes d'opposition armés – souvent associés de manière plus ou moins étroite à l'Armée syrienne libre – menant des attaques qui visaient le plus souvent les forces de sécurité syriennes. Amnesty International a obtenu les noms de plus de 9 200 personnes qui seraient mortes dans le cadre de ce mouvement de protestation depuis mi-mars 2011. Des membres des forces de sécurité ont aussi été tués, parfois par des soldats ayant déserté et pris les armes contre le gouvernement.

Des milliers d'opposants présumés au gouvernement syrien ont été arrêtés depuis le début des manifestations, et bon nombre d'entre eux, voire la plupart, semblent avoir subi des actes de torture et d'autres mauvais traitements. Amnesty International dispose des noms de plus de 360 personnes qui seraient mortes en détention pendant cette période, et a recensé de nombreux cas de torture et d'autres mauvais traitements. Pour en savoir plus, veuillez consulter le document « *Je voulais mourir* ». *Témoignages de survivants de la torture en Syrie* (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/016/2012/fr>). Amnesty International a également connaissance de nombreux cas de disparition forcée présumée ; dans ces affaires, les autorités ne communiquent aucune information à la famille des portés disparus concernant le sort de ces derniers, dont la plupart semblent avoir été arrêtés par les forces de sécurité.

Bien que le gouvernement syrien ait accepté, le 27 mars dernier, le programme en six points élaboré par Kofi Annan, envoyé spécial des Nations unies et de la Ligue arabe en Syrie, ainsi que l'accord de cessez-le-feu le 12 avril, Amnesty International continue de recevoir des signalements d'arrestations et de maintiens en détention dans des conditions équivalant à des disparitions forcées. L'organisation a déjà recueilli des informations sur des atteintes aux droits humains visant des blessés et des professionnels de la santé dans certains hôpitaux syriens. Pour en savoir plus, veuillez consulter le rapport *Syrie. La santé attaquée. Le gouvernement syrien s'en prend aux blessés et au personnel soignant* (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/059/2011/fr>).

Depuis avril 2011, Amnesty International rassemble des informations sur les atteintes aux droits humains commises de façon systématique et généralisée dans ce pays, et qui s'apparentent à des crimes contre l'humanité. L'organisation demande que la situation en Syrie soit examinée par le procureur de la Cour pénale internationale, qu'un embargo total sur les armes à destination de ce pays soit décrété et que les avoirs du président Bachar el Assad et de tous ses proches collaborateurs soient gelés.

Rendez-vous sur la carte interactive Eyes on Syria (www.eyesonsyria.org) afin de découvrir où des violations des droits humains sont commises en Syrie, et de prendre connaissance de l'action menée par Amnesty International dans le monde pour obtenir justice.

Noms : Mazen Darwish (h), Hani al Zitani (h), Ab al Rahman Hamada (h), Hussein Gharir (f), Mansour al-Omari (h), Sanaa Mohsen (f), Mayada Khalil (f), Razan Ghazzawi (f), Yara Badr (f), Bassam Al-Ahmad (h), Joan Fersso (h), Ayham Ghazoul (h), Hanadi Zahlout (f), Rita Dayoub (f), Maha Assabalani (f) et Shadi Yazbek (h)

Action complémentaire sur l'AU 67/12, MDE 24/047/2012, 22 mai 2012

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

